



enclean[®] PAE

Anti-verdissement
des surfaces dures

- Origine végétale
- Efficacité élevée, résultats rapides
- Solution prête à l'emploi
- Action de longue durée



Applications

Tous les types de pulvérisateurs peuvent être utilisés

Bien agiter avant et régulièrement pendant l'application.



Pratique d'emploi

- Utilisation directe, sans préparation préalable, sans dilution dans l'eau.
- Faible dose: 0,5 L/10m²
(Pour le produit vendu en pulvérisateur à main: environ 37 pulvérisations/m²)

Période d'utilisation

- Possible toute l'année



Convient à de nombreux supports tels que asphalte, acier, zinc, aluminium, ciment, béton, bois tropical, plastique, verre, brique...*



Pour tous les autres matériaux que ceux cités ci-dessus, réaliser un test sur un coin non visible avant d'étendre l'application d'Enclean PAE à la surface entière. S'assurer de respecter la dose homologuée / m².

Mode d'emploi et précautions

- Appliquer lorsque qu'aucune pluie n'est annoncée pour le jour du traitement, de préférence par temps clair et sec.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.
- Appliquer ce produit en extérieur, uniquement avec un appareil manuel à basse pression (3 bars ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Nettoyer le matériel de traitement immédiatement après l'application.
- Stocker le produit dans son emballage d'origine, dans un endroit sec, frais et bien aéré, à une température >5°C.
- Pour le zinc, l'aluminium, l'inox, l'acier et le verre, de légères traces blanches peuvent rester après le traitement, mais elles disparaîtront avec les pluies successives.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

Rentrée possible sur la zone traitée dès que le produit est sec

Classification

- Classement toxicologique: **non classé**
- Classement écotoxicologique : **non classé**

Composition

- Enclean[®]PAE: Produit biocide - TP02
- Substance active: 21,7 g/L acide nonanoïque (CAS 112-05-0).
- Formulation AL (Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution)
- Dose recommandée : 500 ml de Enclean[®]PAE pour 10m²

*Ne pas appliquer sur des surfaces à base de résine synthétique, des toits de chaume ou du plomb. Sur cuivre, le traitement accélérera l'oxydation naturelle.

Durée de vie: 2 ans. Tenir hors de portée des enfants.

Important : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette. Nous garantissons la qualité de nos produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à la Directive 98/8/CE. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

